VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE ATTRAYANTE

DE

PROPRIÉTÉS

DE CHOIX

Avantageusement situées et rémunératives

—DANS LES—

Premier, Deuxième et Quatrième Districts

Succession d'Evelina Davis, Veuve de Louis Mathe, Elizabeth Boubede, Veuve Mazarin J. Carper et Charles Félix Tricou

vs

JOHN BOUBEDE.

No. 69421—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "C."

Par SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR--Placide J. Spear Encanteur.

Membres de la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans.

Bureau 802 Perdido, près de la rue Carondelet. Il sera vendu à l'encan

MERCREDI, le 8 JUIN 1904

—A LA—

Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne. entre les rues Gravier et Union, à midi.

En vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en pleine Cour le 2 mai 1904 et le jugement signé en pleine Cour le 6 mai 1904 par l'Honorable John S. Pan, juge de la Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, Division C dans l'affaire ci-dessus les propriétés ci après décrite à savoir

PREMIER DISTRICT.

1643 Rue Gravier.

1 UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 405, borné par les rues Gravier, Commune, (Maintenant l'avenue Tulane), les rues Magnolia et Claiborne; le dit lot, est désigné par le No 2, et mesurant 28 pieds 2" de face à la rue Gravier, par 109', 1" entre lignes parallèles. D'après un devis et certificat d'arpentage fait par D. E. Seghers, voyer, daté le 23 juin 1896, le dit lot commençant à une distance de 57' 2", 3" de l'encoignure des rues Gravier et Magnolia, et mesurant 28' 6" 2" de face sur ladite rue Gravier, par 109', 10" de profondeur entre lignes parallèles.

Acquis par Louis Mathe le 14 janvier 1882, à une vente faite par le Shérif Civile pour la Paroisse d'Orléans dans le procès de John Boubede vs Sarah Steele et als. No ..... C. D. C enregistré dans le livre du bureau des transfert 117, folio 74.

Les améliorations sont désignés par le No municipal 1643 rue Gravier, et comprenant un cottage simple ayant trois chambres et une bâtisse à deux étages dans le fond ayant 4 chambres, hangar, citerne, latrine Loué $13 par mois.

1126 Rue Dryades.

2. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., situé dans la Premier District de cette ville, designé par le lot No 2 dans l'Ilet No 277, borné par les rues Dryades, Calinope, Bacchus (maintenant rue Baronne), et Clio; le dit lot mesurant 31', 11", 7" de face à la rue Dryades sur une profondeur de 127', 10", 5" entre lignes parallèles.

Acquis par Louis Mathe à une vente faite par le Shérif Civile de la Paroisse d'Orléans le 16 mars 1874 dans le procès de John Boubede vs J. Moynihan, enrégistré dans le livre du bureau des transferts 104, folio 340.

Les améliorations sont désignés par le No municipal 1126 rue Dryades et comprenant une résidence à deux étages, ayant au rez de chaussée salon et salle à manger et vestibule; au premier étage deux chambres et cabinet et escalier. Contigu à la maison principale est une bâtisse à deux étages avec quatre chambres latrine aux deux étages et dans le fond avec cinq chambres citerne etc. Louée $25 par mois.

2129-2131 rue Première.

3. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., dans l'Ilet No 300, borné par les rues Philip, Première St Patrick (maintenant Saratoga) et St David (maintenant Sud Franklin). Le dit lot de terre est désigné par le No 3 et mesurant 30' de face à la rue Première sur 91' 9" de profondeur entre lignes parallèles. Acquis par la défunte Veuve Louis Mathe à une vente faite le 16 Novembre 1886, par le Shérif Civil dans le procès de Jean Boubede vs George Pleasants No 18,792 C. D. C. enregistré dans les bureaux des transferts dans le livre 126, folio 439. Les bâtisses et améliorations sont désignées par les nos 2129 et 2131 rue Première, consistant en une résidence double à un étage, contenant six chambres, citerne, latrine, etc., et louée $17.00 par mois.

DEUXIEME DISTRICT.

1009-1011 Rue Claiborne.

4. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le faubourg Trémé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No 206, borné par les rues Claiborne, Derbigny, St Philippe et Ursulines, mesurant 31' 6" de face à la rue Claiborne sur 108', 6" de profondeur en mesure Anglaise.

Acquis par Louis Mathe de Léon Lavergne et als par acte par devant Octave Morel, ancien notaire le 23 mars 1867 enrégistré dans le bureau des transferts dans le livre 93, folio 117.

Les bâtisses et améliorations sont désignées par les Nos municipaux 1009 1011 avenue Claiborne et comprenant un joli cottage double, ayant trois chambres au rez de chaussée de chaque côté et une chambre et cabinet dans la mansarde de chaque côté, et une bâtisse à deux étages dans le fond, avec deux chambres de chaque côté, hangar latrine etc Louée $27 par mois

1128 Rue Claiborne.

5. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No 199, borné par la rue Claiborne, le chemin du Bayou (maintenant rue Hospitalier) rue Robertson et l'avenue Ursulines mesurant en mesure américaine 26 de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 54' sur le côté donnant vers l'avenue Ursulines, et 64 sur l'autre ligne de côté et 27' 10" sur la ligne du fond le tout plus ou moins. Les bâtisses et améliorations sont désignées par le No 1128 rue Claiborne et comprenant un cottage simple ayant quatre chambres au rez de chaussée et deux chambres et cabinet et étage supérieur citerne latrine D'après un croquis et certificat d'arpentage de D. E. Seghers voyer daté le 3 mai 1904 le dit terrain mesure 26 pieds de face à la rue Claiborne 55 pieds 1 pouce 7 lignes de profondeur sur le côté de la rue Ursulines et 64 pieds 3" 1" par la ligne opposée et 27 pieds 7 pouces 2 lignes sur la ligne du fond. Acquis par Louis Mathe de Wm. Joseph Chalon, par acte par devant Octave de Armas, ancien notaire en cette ville le 24 février 1854 et dûment enregistré dans le bureau des transferts pour cette paroisse dans le livre 64, folio 23.

3301-3303 rue St Philippe

6. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc. situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No 464, borné par la rue Première (maintenant l'avenue Hagan) les rues St John, St Philippe et le Bayou St John; le dit lot de terre formant l'encoignure de la rue St Philippe et l'avenue Hagan et mesurant plus ou moins 30' 2" de face à la rue St Philippe sur une profondeur et façade sur l'avenue Hagan de 86' entre lignes parallèles. D'après un croquis d'arpentage de D. E. Seghers voyer, daté le 3 mai 1904 le dit lot est désigné par la lettre A et mesure 28 pieds 0 pouce 4 lignes de face à la rue St Philippe sur une profondeur et face à la rue Hagan de 86 pieds 1 pouce et 4 lignes.

Acquis par la défunte Vve Louis Mathe par achat de A. B. Dembrun, par acte par devant J. F. Meunier, notaire le 10 novembre 1893, enregistré dans le bureau des transferts pour cette paroisse dans le livre 147, folio 797. Les bâtisses et améliorations sont désignées par les Nos municipaux 3301-3303 rue St Philippe et consistant en un cottage double à un étage contenant quatre chambres, de chaque côté citerne, latrines et hangar de chaque coté et loué $14 par mois.

3305-3307 rue Saint-Philippe.

7. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'Ilet No 464, borné par la rue Première (maintenant l'avenue Hagan), les rues St John, St Philippe et le Bayou St Jean et contigu à la propriété ci-dessus décrite mesurant plus ou moins 32' 10" de face à la rue St Philippe sur une profondeur de 86' entre lignes parallèles, d'après un croquis et un certificat d'arpentage de D. E. Seghers, voyer, en date du 3 mai 1904, le dit lot est désigné par la lettre B et mesure 31 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue St Philippe sur 88 pieds 1 pouce et 4 lignes de profondeur.

Les améliorations comprenant une résidence double à un étage ayant trois chambres de chaque côté, citerne, hangar désignés par les Nos municipaux 3305-3307 rue St Philippe Louée $14 par mois Acquise par la défunte veuve Louis Mathe de A. B. Dembrun, par acte par devant J. F. Meunier, notaire le 10 novembre 1893 et enregistré dans le bureau des transferts, livre 147, folio 797.

3309-3311 rue Saint-Philippe.

8. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc; situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'Ilet No 464, borné par la rue Première (maintenant l'avenue Hagan), les rues St Philippe, St John et le Bayou St Jean. Le dit lot de terre mesurant plus ou moins 32' 10" de face à la rue St Philippe sur une profondeur et façade sur la rue St Jean de 86' entre lignes parallèles, d'après un croquis et certificat d'arpentage de D. E. Seghers voyer, daté le 3 mai 1904, le dit lot est désigné par la lettre C et mesure 31 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue St Philippe sur 88 pieds 1 pouce et 4 lignes de profondeur.

Acquis par la veuve Louis Mathe de A. B. Dembrun par acte par devant Jules F. Meunier notaire le 10 novembre 1893 Enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 147, folio 797. Les améliorations sont désignées par les Nos 3309-3311 rue St Philippe et consistant en un joli cottage en bois à un étage contenant trois chambres de chaque côté, citerne latrine, hangar, etc. Loué $14 par mois.

1013-1015 Avenue Hagan

9. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'Ilet No 464, borné par la rue Première (maintenant l'avenue Hagan) les rues St John, St Philippe et le Bayou St John. Le dit lot mesurant plus ou moins 33', 8" à l'avenue Hagan, sur une profondeur de 93' entre lignes parallèles. Enregistré dans le bureau des transferts de cette paroisse dans le livre 147 folio 797. D'après un croquis d'arpentage de D. E. Seghers voyer daté du 3 mai 1904, le dit lot est ainsi désigné par la lettre D et mesure 32 pieds 7 pouces de face à l'avenue Hagan sur 91 pieds, 10 pouces de profondeur

Les améliorations comprenant un cottage double à un étage ayant trois chambres de chaque côté, citerne, hangar Loué $14 par mois et est désigné par les Nos 1013-1015 avenue Hagan.

Acquis par la défunte Veuve Louis Mathe par achat de A. B. Dembrun par acte par devant J. F. Meunier, notaire, le 10 Novembre 1893.

1017-1019 Avenue Hagan.

10. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'Ilet borné par la rue Première (maintenant l'avenue Hagan) ou rue Première les rues St Philippe, St John et le Bayou St John et mesurant plus ou moins 33' 6" de face à l'avenue Hagan sur une profondeur de 93' entre lignes parallèles. D'après un croquis d'arpentage de D. E. Seghers voyer, daté du 3 mai 1904 le dit lot est désigné par la lettre E et mesure 32 pieds 7 pouces de face à l'avenue Hagan sur 91 pieds, 10 pouces de profondeur.

Acquis par la veuve Louis Mathe de A. B. Dembrun par acte par devant Jules F. Meunier notaire le 10 novembre 1893 Enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 147, folio 797. Les améliorations sont désignées par les Nos 1013-1015 avenue Hagan et consistant en un joli cottage double à un étage, contenant six chambres, citerne, latrine, etc., et louée $17.00 par mois.

1021-1023 Avenue Hagan

11. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No 464 borné par la rue Première ou l'avenue Hagan, les rues St John et St Philippe et le Bayou St John, le dit lot de terre mesure plus ou moins 33' 6" de face à l'avenue Hagan sur une profondeur de 93 entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant les restes d'une bâtisse brulée, désignée par les Nos 1021-1023 avenue Hagan D'après un croquis d'arpentage par D. E Seghers voyer, daté du 3 mai 1904, le dit lot est désigné par la lettre F et mesure 32 pieds 7 pouces de façe à l'avenue Hagan sur 91 pieds, 10 pouces de profondeur.

Acquis par la défunte Vve Louis Mathe, de A. B. Dembrun par acte passé pardevant J. F Munier, le 10 Novembre 1893 Enregistré dans le bureau des transferts livre 147, folio 797.

1027-1029 Avenue Hagan

12 Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'Ilet No 464, borné par l'avenue Hagan, les rues St John, St Philippe et le Bayou St John; le dit lot de terre formant l'encoignure de la rue St Philippe et l'avenue Hagan et mesurant plus ou moins 33', 6" de face à l'avenue Hagan, sur une profondeur de 93 entre lignes parallèles.

Acquis par la défunte Vve. Louis Mathe par achat de A. B. Dembrun, par acte pardevant J. F. Meunier, notaire le 15 novembre 1893.

Enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 147, folio 797. D'après un croquis d'arpentage par D. E. Seghers, voyer, daté du 3 mai 1904, le dit lot est désigné par la lettre G et mesure 32 pieds 7 pouces de face à l'avenue Hagan sur 91 pieds, 10 pouces de profondeur.

Les améliorations sont désignées par les Nos municipaux 1027 et 1029 avenue Hagan et comprenant les restes d'une bâtisse brûlée.

1031 Hagan Avenue

13. Un autre certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc; situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet 464 borné par l'avenue Hagan ou rue Première, les rues St John, St Philippe et le Bayou St John; le dit lot mesurant plus ou moins 40' 6" 2" de face à l'avenue Hagan, 93 de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue St Philippe, 101' 3" de profondeur et face à la rue St John et environs 1' 6" de largeur sur la ligne du fond. D'après un croquis d'arpentage par D. E. Seghers, voyer, daté le 3 mai 1904, le dit lot est désigné par la lettre H et mesure 32 pieds, 6 lignes de face à l'avenue Hagan 91 pieds 10 pouces sur la ligne du lot G et 99 pieds 11 pouces et 5 lignes de face et de profondeur à la rue St John et 1 pieds, 3 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond.

Enregistré dans le bureau des transferts livre 147, folio 797.

Acquis par la défunte Vve Louis Mathe par achat de A. B. Dembrun par acte pardevant J. F. Meunier, notaire, le 10 Novembre 1893.

Les améliorations sont désignées par le No municipal 1031 l'avenue Hagan, et consistant en un cottage simple, contenant trois chambres, citerne, latrine, etc., et loué pour 7.50 par mois.

315-317 Rue Galvez

14 Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Milan, Camp, Magasins et Marengo, désignés comme lots Nos neuf et dix Le lot No neuf mesurant 30 pieds de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et le lot No dix est contigu audit lot No neuf et mesurant 30 pieds 2 pouces de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur.

Termes et conditions—Comptant, l'acte de vente pardevant Wynne G. Rogers, notaire, aux frais de l'acquéreur; un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE
Encanteur, No 806 rue Perdido.
R. P. Williams Bernard Titche, avocats.
1er mai—1 8 15 22 29—juin 1 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple, 1918 rue Deuxième,

Entre les rues Remparts et Dryades.

JEUDI, le 2 juin 1904.

Succession de Mme Vve Patrick Bannon.

No 72 837—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A

PAR ERNEST A CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido, près Carondelet, JEUDI, le 2 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 6 mai 1904, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, et avec le consentement du co propriétaire il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans le premier district de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Girod et Julie, désigné par la lettre C et mesurant 25 pieds, 4 pouces de face à la rue Baronne, par 96 pieds, 8 pouces, 8 lignes de profondeur, d'après le plan de Hunter Stewart, député voyer de ville, le 13 janvier 1890, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 717 rue Baronne

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en douze mois avec 8 pour cent d'intérêt par an, toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, l'acquereur devant payer les taxes de 1904 au dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent au moment de l'adjudication, l'acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur

8mai—8 15 22 29—juin 5 9

E. A. ANDRIEU.

—Successeur de—

ROUSSEAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

828 rue Gravier.

VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

tes de vente devant contenir la clause de non aliénandet vente sans estimations et 5 pour cent honoraires d'avocat, en cas de procès pour en forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente, les acquéreurs devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et devant transférer les polices au porteur des billets, et assumant le paiement au dessus et en plus du prix de l'adjudication des taxes de 1904, et de faire un dépot avec l'encanteur de 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication, et ayant droit aux le ves soulement du jour du passage des actes de vente.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du Revenu Intérieur.

JEROME MEUNIER.
CHARLES T. SONIAT, Avocats.
8 mai—8 15 22 29—juin 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Liquidateurs.

Charles J. Hauer
vs
Louis R. Meustier.

No 72,703—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—PLACIDE J SPEAR, Encanteur — Bureau No 802 rue Perdido—LUNDI, le 16 mai 1904, à 11 heures A. M., il sera vendu sur les lieux 758 rue Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, daté le 27 avril 1904, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la contenu des dits lieux consistant en partie de meubles de bureau coffre fort en fer, éventails électriques, installations de gaz, carte géographique, échelles à extension, fourneaux à gazoline pour plomber, "stocks", moules, pompe alimentaire, étau Armstrong, "sett of mounds", moules pour emballage, tuyaux souterrains, vieux plomb, vieux cuivre, globes, "piping closet tanks", roue emery, tuyaux, ustensiles, réservoir double en porcelaine, et autres articles trop nombreux à mentionner et d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur l'adjudication.
5 mai—5 8 12 16

Ernest A. Carrère.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une moitié d'intérêt indivise dans deux certains lots de terre

Avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Coin des rues Milan et Camp.

Succession de Mme Athena T. Draughon

No 1366, Quinzième Cour de District Judiciaire, Etat de la Louisiane, Paroisse de Calcasieu.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet, JEUDI, le 2 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en vertu d'un ordre de l'Honorable la 15me Cour de district Judiciaire dans et pour le dit Etat de la Louisiane et Paroisse de Calcasieu, daté le 20me jour d'avril A. D. 1904, je procéderai de vendre à l'enchère publique, une demie d'intérêt indivise dans et à la ci-après décrite propriété, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les améliorations qui y appartiennent ou en dépendent, situés dans le sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane dans l'Ilet borné par les rues Milan, Camp, Magasins et Marengo, désignés comme lots Nos neuf et dix Le lot No neuf mesurant 30 pieds de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et le lot No dix est contigu audit lot No neuf et mesurant 30 pieds 2 pouces de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur.

Termes et conditions—Comptant, l'acte de vente pardevant Wynne G. Rogers, notaire, aux frais de l'acquéreur; un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE
Encanteur, No 806 rue Perdido.
R. P. Williams Bernard Titche, avocats.
1er mai—1 8 15 22 29—juin 1 2

Denis, Danziger & Tessier.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence en Bois à Deux Etages,

717 rue Baronne, entre les rues Girod et Julie.

Succession de Julia Ware, John B. Ware et Joséphine Ware.

No 69,921—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER J. C. Denis, Encanteur Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, 9 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 6 mai 1904, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, et avec le consentement du co propriétaire il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans le premier district de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Girod et Julie, désigné par la lettre C et mesurant 25 pieds, 4 pouces de face à la rue Baronne, par 96 pieds, 8 pouces, 8 lignes de profondeur, d'après le plan de Hunter Stewart, député voyer de ville, le 13 janvier 1890, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 717 rue Baronne

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en douze mois avec 8 pour cent d'intérêt par an, toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, l'acquereur devant payer les taxes de 1904 au dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent au moment de l'adjudication, l'acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur

8mai—8 15 22 29—juin 5 9

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Productives et Augmentant en Valeurs,

SUR LES

Rues Carondelet, Philip et Brainard.

COMPRENANT

Cottage Simple à Deux Etages, Cottage Double à Deux Etages et Lots à Bâtir.

Une des meilleure situations pour demeure ou placement.

Succession de Mme Maria C. Jennings.

No. 72 700.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 26 mai, 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté le 18 avril 1904, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la ci-après décrite propriété, à savoir:

1° Le confortable résidence en bois à deux étages No 2263 rue Carondelet à l'encoignure de Orléans et la rue Philip sur un vaste terrain dans le quatrième district de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Carondelet Philip, Brainard et Jackson. Elle a une barrière en fer sur la façade, est retirée de la banquette et contenant des chambres etc.

Le terrain est décrit comme un certain lot dans l'Ilet No 245 borné comme il est dit ci-dessus, désigné par la lettre A sur un plan par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 9 mars, 1904, et d'après lequel le dit lot mesurant 52 pieds, 3 pouces de face à la rue Carondelet, sur une profondeur et façade sur la rue Philip de 128 pieds, 7 pouces et 2 lignes, et une profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Jackson de 127 pieds 7 pouces et 2 lignes, sur une largeur sur la ligne du fond de 42 pieds et 7 pouces. Il est composé de tout le lot No 6 sur un plan par C. A. Hedin, architecte, daté le 23 janvier 1849 déposé en l'étude de James Graham ancien notaire, pour références et partie du lot No 15 sur le plan par L. Surgi, voyer, daté le 2 mars, 1844 annexé à un acte pardevant Jules Mossy ancien notaire, daté le 27 mars, 1844, et partie du lot No 6, sur un plan par L. Surgi, date le 2 mars 1844 ci-dessus référé et partie du lot No 5 sur un plan par C. A. Hedin, date le 23 janvier, 1849, ci dessus référé. Le terrain est tracé en jardin et pelouse. La maison est fraiche et confortable, et dans un voisinage désirable.

2° Un certain lot de terre dans l'Ilet No 243 dans le quatrième district de cette ville borné par les rues Brainard, Carondelet, Philip et Jackson, désigné par la lettre D sur le dit plan par C. Uncas Lewis, d'après lequel il mesure 27 pieds 10 pouces de face à la rue Brainard sur 117 pieds 8 pouces de profondeur et façade à la rue Philip, 117 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Jackson et une largeur sur la ligne du fond de 38 pieds 10 pouces. Il est composé de parties des lots originaux Nos 12 et 13 sur le susdit plan par L. Surgi. Dans le fond de ce lot est un cottage double en bois à un étage Nos 1721 et 1725 rue Philip. Surmontant se trouve amplement de la place pour améliorations additionnelles. Une jolie petite demeure ou placement.

3° Le joli cottage double en bois à un étage Nos 2228 et 2230 rue Brainard, dans le quatrième district de cette ville, dans l'Ilet No 243, borné par les rues Brainard, Carondelet, Philip et Jackson, retiré de la banquette contenant de chaque côté, galerie, 5 chambres, etc. Le lot de terre est désigné par la lettre E sur le susdit plan par C. Uncas Lewis, d'après lequel il mesure 35 pieds 5 pouces de face à la rue Brainard sur 117 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles et en largeur sur la ligne du fond de 35 pieds 5 pouces, commençant à une distance de 27 pieds 8 pouces de l'encoignures des rues Brainard et Philip. Il est composé de tout le lot original No 11, partie du lot original No 12 et parties des lots originaux 7, 8, 9 et 10 sur le susdit plan par L. Surgi. Un placement qui paiera et augmentera en valeur. Le lot de terre est d'une largeur extra. Un côté est loué à bail jusqu'au 30 sept. 1904.

4° Un certain lot de terre dans le quatrième district de cette ville dans l'Ilet No 243, borné par les rues Brainard, Carondelet, Philip et Jackson, désigné par la lettre F sur le susdit plan par C. Uncas Lewis, d'après lequel il commence à une distance de 63 pieds 1 pouce de l'encoignure des rues Brainard et Philip et mesurant 27 pieds, 10 pouces 2 lignes de face à la rue Brainard sur une profondeur de 117 pieds, 8 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles et une largeur sur la ligne du fond de 27 pieds, 10 pouces 2 lignes. Il est composé de parties des lots originaux Nos 7, 8, 9 et 10 sur le susdit plan par L. Surgi.

5° Un certain lot de terre dans l'Ilet No 243, dans le quatrième district de cette ville borné par les rues Brainard, Carondelet, Philip et Jackson, désigné par la lettre H sur le susdit plan par C. Uncas Lewis, d'après lequel il commence à une distance de 118 pieds 9 pouces 4 lignes de l'encoignure des rues Brainard et Philip et mesurant 27 pieds 10 pouces et 3 lignes de face à la rue Brainard sur une profondeur de 117 pieds 8 pouces 2 lignes entre lignes parallèles et une largeur sur la ligne du fond de 27 pieds 10 pouces 3 lignes. Il est composé de parties des lots originaux Nos 7, 8, 9 et 10 sur le susdit plan par L. Surgi. Les améliorations sur ce lot sont d'une bâtisse double en bois à deux étages Nos 2242 et 2244 rue Brainard contenant 4 chambres. La bâtisse est dans le fond du lot donnant amplement d'espace sur la façade pour des améliorations additionnelles. Les trois dernières lots de terre ci-dessus décrits sont de bons sites à bâtir dans un voisinage tranquille, respectable et agréablement amélioré.

9° Le joli cottage double en bois à un étage Nos 2228 et 2240 rue Brainard, sur un vaste lot de terre dans le quatrième district de cette ville, dans l'Ilet No 243 borné par les rues Brainard, Carondelet, Philip et Jackson, retiré du trottoir, contenant de chaque côté galerie, 5 chambres, etc. Le lot de terre est désigné par la lettre I sur le susdit plan par C. Uncas Lewis, d'après lequel il commence à une distance de 146 pieds 7 pouces 7 lignes de l'encoignure des rues Brainard et Philip et mesurant comme suit, à savoir: 35 pieds 5 pouces de façade à la rue Brainard sur une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Philip, le divisant du lot H, de 117 pieds, 8 pouces, 2, lignes auquel point ledit lot a une largeur sur une ligne courant à angle droit vers la rue Jackson de 5 pieds 5 pouces et duquel point il a une autre profondeur de 30 pieds sur une ligne courant parallèlement avec la rue Jackson à la ligne du fond laquelle a une largeur de 30 pieds et a une profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Jackson de 147 pieds 8 pouces 2 lignes. Il est composé des parties des lots originaux Nos 6, 7, 8, 9 et 10 sur le susdit plan par L. Surgi. Un placement très productif et qui augmente de valeur. Toutes les propriétés ci dessus décrites sont sur ou près des différentes lignes de chars urbains, près des églises, écoles et marchés et à une distance très courte du centre commercial. Les cottages sont des placements desirables qui se paieront eux mêmes de leurs revenus. Le propriétaire peut habiter le côté qu'il désire et louer l'autre. Les lots à bâtir sont d'attrayants sites pour y bâtir des résidences. La propriété de la rue Carondelet est excellente soit pour résidence ou placement. De plus amples informations concernant les baux et loyers seront annoncées à la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs et la balance en un et deux ans en paiements égaux pour ces lots spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant intérêt, payable annuellement, au taux de sept pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, et 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et d'assumer les taxes dues et exigibles en 1904 par les acquéreurs en plus et au dessus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente pardevant W. Morgan Gurley notaire devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et devant être aux frais des acquéreurs.

Bernard Titche
Dinkelspiel & Hart,
avocats.
24 av—24—mai 1 8 15 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE

Actions de l'Assurance du Sun, Montre en or, Bijouterie et Argenterie.

Succession de Mme Maria C. Jennings

No 72,700. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan encanteur — Bureau 138 rue Carondelet JEUDI, 26 mai 1904 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté le 18 avril 1904 de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée les articles ci-après décrits, à savoir—

1 Dix actions du stock capital de la Compagnie d'Assurance du Sun.

2 Montre en or, bijouterie, cuillères à soupe et à thé en argent, fourchettes en argent etc.

Conditions—Comptant.

BERNARD TITCHE
avocat.
12 mai—12 15 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE

Excellente Propriété de Commerce et de Placement.

Près du Grand Centre Commercial des Affaires.

Le Marché de la rue Neuvième.

Succession de Mme Car. Kramer.

No 73,107 — Cour Civile de District. Paroisse d'Orléans

PAR MACON & KERNAGHAN — W. A. KERNAGHAN encanteur — Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 9 juin 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 4 mai 1904 de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Les deux magasins doubles et résidence en bois à deux étages. Nos 3115 3117 3121 et 3123 rue Magasins dans le quatrième district de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Magasins, Camp, Huitième et Neuvième contenant magasin et une chambre au rez de chaussée et 4 chambres au premier étage de chaque côté, cour et etc. le terrain est décrit comme un certain morceau ou portion dans l'Ilet 155, borné comme il est sus mentionné. Ledit morceau ou portion de terre mesurant 61 pieds 6 pouces de face à la rue Magasins par une profondeur de 95 pieds 1 pouces, et est formé de la portion du fond des lots Nos 11 et 12 du dit lot d'après le plan fait par Henry Moelhausen en le 11 mai 1844, déposé en l'étude de L. Hermann, ancien notaire de cette ville, d'après un acte de dépôt pardevant ledit notaire, date le 12 juin 1844 et la portion du fond du lot No 13 sur un plan par A. S. Phelps, voyer le 5 février 1847 déposé en l'étude de J. R. Beard ancien notaire en cette ville. Cette propriété est dans une excellente position pour commerce et résidence et est un placement de valeur et de rapport, parce que le terrain a d'avoisinage est stable, certain et est appelé à un changement. La propriété se loue au taux de $900 par an. Des fortunes ont été faites et seront faites dans cette localité.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option du acquéreur et la balance payable en un crédit de 1 et 2 ans démontré par des billets du acquéreur liés à son ordre et par lui endossés spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur sur ladite propriété et portant intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, toutes les clauses usuelles de sécurité les acquéreurs devant assumer en plus les taxes pour l'année courante de 1904 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous notaire, aux frais des acquéreurs et les transfert des assurances, etc.

8 mai—8 15 22 29—juin 5 9.

Harry H. Hodgson.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Forge et Résidence, 1917 rue Phillip. Cottage double 2229 et 2231 rue Sud Remparts.

Succession de Louis Lay.

A l'Encan, JEUDI, le 9 juin 1904.

PAR HARRY H. HODGSON Encanteur, bureau 732 rue Carondelet à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D,